

500 M€ pour « Choose Europe »(2025-2027) : « Faire de l'Europe un pôle d'attraction » (U. von der Leyen)

News Tank Éducation & Recherche -
Bruxelles - Actualité n°397115 - Publié le 05/05/2025 à 11:57

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 07/05/2025 à 08:57



« La science est un investissement, et nous devons offrir les bonnes incitations. C'est pourquoi je peux annoncer que nous proposerons une nouvelle enveloppe de 500 M€ dans le cadre l'initiative "Choose Europe" pour la période 2025-2027 afin de faire de l'Europe un pôle d'attraction pour les chercheurs », déclare [Ursula von der Leyen](#), présidente de la Commission européenne au cours de l'évènement « Choose Europe for Science » organisé par l'Élysée à La Sorbonne, le 05/05/2025.

Dans le cadre de l'[ERC \(European Research Council\)](#), en plus du doublement des subventions pour les chercheurs principaux qui s'installent dans l'[UE \(Union européenne\)](#), elle annonce que la Commission « souhaite créer une “super-subvention” d'une durée de sept ans, afin d'offrir une perspective à plus long terme aux meilleurs chercheurs ».

La présidente évoque également le projet pilote “Choose Europe” des actions Marie Curie prévu pour 2025 et doté de 22,5 M€ : « Les scientifiques en début de carrière qui choisissent l'Europe bénéficieront d'allocations plus élevées et de contrats plus longs. Nous étendrons ce soutien au cours des deux prochaines années, avec des incitations ciblées dans les domaines d'avant-garde, comme l'[IA \(Intelligence artificielle\)](#). » L'idée avait été présentée en octobre 2024 par le groupe d'experts dirigé par [Manuel Heitor](#).

Ursula von der Leyen ajoute que « des propositions ambitieuses sur le financement de la [R&I \(Recherche et innovation\)](#) seront présentées dans le prochain budget à long terme, parce que nous savons qu'un investissement dans la science est un investissement dans notre avenir ».

Outre le financement, l'initiative “Choose Europe” repose sur la défense d'une science en Europe « ouverte et libre », renforçant notamment « la libre circulation des connaissances et des données dans toute l'Europe »— la cinquième liberté présentée par [Enrico Letta](#) dans son rapport sur le marché unique en avril 2024.

« Inscrire la liberté de la recherche scientifique dans le droit »

Ursula von der Leyen souhaite « inscrire la liberté de la recherche scientifique dans le droit, au moyen d'un nouvel acte législatif sur l'Espace européen de la recherche, parce que face à la montée des menaces dans le monde, l'Europe ne transigera pas sur ses principes. L'Europe doit rester la patrie de la liberté académique et scientifique ».

Selon [Ekaterina Zaharieva](#), commissaire européenne pour les start-up et la R&I également présente à Paris, cet acte sera « un sanctuaire pour les chercheurs. Nous ferons en sorte que tous les scientifiques et toutes les disciplines soient protégés partout dans l'UE ».

Le texte a pour objectif « d'améliorer les carrières et la mobilité ; de rendre les rémunérations plus justes dans les projets internationaux et de veiller à la protection sociale des chercheurs ». L'acte va également revoir le cadre d'évaluation des chercheurs, car « ils ne doivent pas être guidés par l'adage “publier ou périr”, mais être évalués sur la qualité de leur travail ».

« Nous voulons que notre [FER \(Espace Européen de la Recherche\)](#) soit ouvert, pour que les meilleurs talents puissent être attirés et rester en Europe », déclare la commissaire.

« Accélérer le passage de la science de pointe à l'innovation transformatrice et aux opportunités commerciales »

Le troisième volet de l'initiative présentée par Ursula von der Leyen est « la nécessité d'accélérer le passage de la science de pointe à l'innovation transformatrice et aux opportunités commerciales ».

Ainsi, une loi européenne sur l'innovation et une stratégie en faveur des start-up et des entreprises en expansion, en préparation au sein de la Commission, a pour ambition de « supprimer les obstacles réglementaires et autres, et de leur faciliter l'accès au capital-risque ».

« Plus facile et plus attrayant de venir en Europe »

Pour la présidente de la Commission européenne, « nous devons faire en sorte qu'il soit plus facile et plus attrayant de venir en Europe pour y faire de la recherche ». C'est pourquoi, elle indique que l'UE « améliorera la mise en relation des chercheurs avec les instituts de recherche et accélérera le processus d'entrée et de séjour en Europe ».

« Nous disposons déjà d'une excellente plateforme [[Euraxess](#)] qui fait le lien entre les chercheurs du monde entier et des milliers d'emplois en Europe, et qui fournit une aide à l'obtention de visas et une orientation professionnelle.

Nous voulons maintenant aider les institutions publiques et privées à mieux se rapprocher des travailleurs et des chercheurs hautement qualifiés. Nous voulons aussi accélérer et simplifier l'entrée des chercheurs de haut niveau. »



Ursula von der Leyen

Présidente réélue en juillet 2024 @ Commission européenne

Parcours

Depuis décembre 2019	Commission européenne Présidente réélue en juillet 2024
Décembre 2013 - 2019	Ministère fédéral allemand Ministre fédéral de la Défense
Octobre 2009 - 2019	Bundestag allemand Membre
Décembre 2004 - 2019	Parti chrétien-démocrate (CDU) d'Allemagne Membre du Présidium
2009 - 2013	Ministère fédéral allemand Ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales
2005 - 2009	Ministère fédéral allemand Ministre fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse
2003 - 2005	Parlement du Land de Basse-Saxe Membre de la CDU
2003 - 2005	Land allemand de Basse-Saxe Ministre des affaires sociales, de la condition féminine, de la famille et de la santé de Basse-Saxe

Établissement & diplôme

N.c. - 1991	Université Gottfried Wilhelm Leibniz de Hanovre Doctorat en médecine
N.c. - 1978	London School of Economics (LSE) Diplômée



Commission européenne

La Commission européenne est, avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, l'une des principales institutions de l'Union européenne.

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

Rue de la Loi / Wetstraat 170
B-1049 Bruxelles Belgique

Général

Date de création	1957 (instituée par le Traité de Rome, articles 155 à 163)
Statut	Institution de l'Union européenne
Implantations, dont siège	Bruxelles (siège)
Membres	Un commissaire par État membre, soit 27 commissaires.
Présidence	Présidente : Ursula Von der Leyen (depuis le 01/12/2019)
Direction	Commissaire aux start-up, à l'innovation, à la recherche : Ekaterina Zaharieva (depuis le 01/12/2024) VP exécutive en charge des compétences : Roxana Mînzatu (depuis le 01/12/2024) Directeur général recherche et innovation : Marc Lemaître (depuis le 16/02/2023) Directrice générale de la DGEAC : Pia Ahrenkilde Hansen (depuis juillet 2023)

Fiche n° 3468, créée le 28/08/2015 à 15:25 - Màj le 29/04/2025 à 15:42